អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ
Kingdom of Cambodia
Nation Religion King
Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

29 mai 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE JUGEMENT DANS LE PREMIER PROCÈS INTENTÉ DANS LE CADRE DU DOSSIER N° 002 A L'ENCONTRE DE KHIEU SAMPHAN ET DE NUON CHEA SERA RENDU LE 7 AOÛT 2014

La Chambre de première instance des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (« CETC ») a annoncé que le jugement dans le premier procès intenté dans le cadre du dossier n° 002 contre Khieu Samphan et Nuon Chea sera rendu **le jeudi 7 août 2014 à 9 heures** dans la grande salle d'audience des CETC. Si les accusés sont reconnus coupables, une décision sera aussi rendue sur la peine à imposer et sur les demandes de réparations présentées par les parties civiles.

Les accusés dans le premier procès du dossier n° 002 sont Nuon Chea, ancien Secrétaire adjoint du Parti communiste du Kampuchéa, et Khieu Samphan, ancien chef de l'État du Kampuchéa démocratique. Les audiences au fond ont commencé en novembre 2011 et se sont achevées avec les réquisitions et les plaidoiries finales en octobre 2013. Les poursuites faisant l'objet du premier procès du dossier n° 002 concernent principalement les accusations afférentes aux crimes contre l'humanité commis en lien avec les déplacements forcés de la population de Phnom Penh en avril 1975 et avec ceux ayant affectés ultérieurement d'autres régions (phases un et deux), ainsi que les accusations relatives à l'exécution de soldats de la République khmère sur le site de Tuol Po Chrey, dans la province de Pursat. La Chambre de première instance a aussi entendu au cours de ce premier procès des dépositions sur le contexte historique, la mise en place du gouvernement du Kampuchéa démocratique, sur les rôles allégués des accusés dans ce gouvernement ainsi que sur les structures administratives et de communication du régime du Kampuchéa démocratique. Ces éléments de preuve serviront également de fondement au prochain procès qui sera intenté à l'encontre les deux accusés, le deuxième procès dans le cadre du dossier n° 002, lequel devrait commencer un peu plus tard dans le courant de cette année 2014.

Les questions préliminaires concernant l'accréditation des médias peuvent être adressées aux porte-parole dont les noms figurent ci-après, ou être envoyées par courriel à l'adresse : pas@eccc.gov.kh. Des informations plus détaillées relatives à l'accréditation des médias et à l'accès du public au prononcé du jugement seront publiées dans la première semaine du mois de juin 2014.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à :

M. Lars Olsen
Chargé des communications juridiques
Téléphone mobile : +855 (0)12 488 023
Téléphone fixe : +855 (0)23 861 669
Adresse électronique : olsenl@un.org

M. Neth Pheaktra
Attaché de presse
Téléphone mobile : +855 (0)12 488 156
Téléphone fixe : +855 (0)23 861 564
Adresse électronique : neth.pheaktra@eccc.gov.kh